

Ces trajets qui pèsent sur le moral des salariés | Les Frontaliers

Le nouveau "Quality of work Index" de la Chambre des salariés pointe le mécontentement qui gagne une partie de plus en plus importante des employés du Luxembourg. Les déplacements domicile-travail grapillant de plus en plus sur leur vie personnelle sont une des causes de cette insatisfaction.

Publié par [Patrick Jacquemot](#) le 01/02/2024 à 14:02



Le **bien-être ressenti au travail** ? « Dix ans que cet indice **se dégrade !** » Et ce constat n'est vraiment pas pour plaire à Nora Back. Mais pour la présidente de la **Chambre des salariés (CSL)**, la présentation de la dernière **enquête Quality of work** au Luxembourg a constitué une nouvelle occasion de le rappeler : « Sur 2.732 salariés interrogées, le niveau de satisfaction atteint aujourd'hui un index de 54,6 sur 100. Le niveau était encore à 56 en 2014, et depuis ça baisse, ça baisse... »

Mais cette fois, dans le sondage annuel, la CSL et l'Université de Luxembourg ont aussi tenu à évoquer une autre facette de l'emploi au Grand-Duché : la **durée des déplacements**. Ceux pour se rendre à son poste ou rejoindre son foyer. Et visiblement, parmi les quelque 200 questions posées, ce point constitue bien un

nouveau **feu orange clignotant** pour qui se soucie de l'état d'esprit et de la forme des quelque **520.000 hommes et femmes en poste au pays**.

- À lire> [Domicile/travail : 10 accidents par jour pour les salariés du Luxembourg](#)

Car, alors que la Chambre souhaitait mettre en lumière les difficultés croissantes pour équilibrer vies privée et professionnelles, la fameuse *work-life balance*, les trajets quotidiens sont apparus comme un **facteur d'insatisfaction de plus en plus important**.

« *Il ne faut pas oublier que, "sur le papier", ce temps d'aller et retour **fait partie du temps libre**, temps de repos, temps à soi, recadre David Büchel, psychologue à la CSL. Plus quelqu'un passe de temps dans une auto ou en train pour effectuer ses heures, plus **ça réduira les heures qu'il peut consacrer à sa famille, ses loisirs, ses engagements**. Mais ce que révèle le sondage, c'est que cela **nuît surtout à sa perception de la qualité de son emploi**. Et un salarié malheureux, soit il part, soit il n'est pas aussi efficace... »*

4h30/semaine de plus pour un frontalier

Aujourd'hui, **48 %** des travailleurs passerait **entre 15 et 45 minutes pour se rendre sur le lieu de travail** (soit donc entre 30 et 1h30 par jour "en chemin"). « *Mais la **moyenne**, c'est bien **1h30** à retrancher des 24 heures de la journée* », indique Nora Back. Une présidente de la Chambre qui note d'ailleurs la **grande disparité** qu'il existe -logiquement- **entre la situation des Luxembourgeois et de leurs collègues frontaliers**.

Quand un résident consacrerait 1h04/jour de déplacements en lien avec son job, un **frontalier passera 1h54 dans les transports**. À la fin de la semaine, cela revient à un **écart de plus de 4 heures "perdus"** sur la route ou dans un wagon... De quoi lasser, fatiguer et peser sur le moral. « *Cette durée est une **charge mentale** dont il faudrait réfléchir à une compensation* », lance dans le débat David Büchel.

Certes, [le télétravail](#) a pu constituer une bouffée d'oxygène salvatrice pour certains. Mais, en 2023, les employeurs semblent être de moins en **moins amenés à l'accorder à leurs salariés** (29%). Cela alors pourtant que la demande de plus de *home-office* reste forte au sein des actifs luxembourgeois, belges, allemands ou français.

- À lire> [Vers moins de repos hebdomadaire ? Possible...](#)

Ajoutez à cela un **temps de travail réel** qui dépasse les heures devant être contractuellement, et vous comprendrez certaines **démissions, burn-out, tensions** au bureau, sur les chantiers, dans les rayons ou à l'atelier. « *Il faut que les entreprises mais aussi les politiques intègrent mieux cette notion de "temps contraint hebdomadaire pour raisons de travail" pour comprendre le **malaise de la société actuelle** »*, poursuit le psychologue de la Chambre des salariés.

En étudiant cette notion, on s'aperçoit ainsi que, sur une semaine, **temps de trajet + travail** représente **48,8 heures** pour un résident contre **53,3 h pour un frontalier**. Un écart de 4h30, soit une demi-journée de temps plein en somme.

- À lire> [Ces 5 chantiers des CFL qui vont marquer 2024](#)

Retrouvez nos actualités sur Instagram

<https://www.instagram.com/lesfrontaliers/>